

Mémoire pour la consultation prébudgétaire en prévision du budget de 2020

**Présenté par : Fédération canadienne des étudiantes et
étudiants**

PARTIE 1 : LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Système d'éducation postsecondaire universellement accessible

1. Établir des transferts permanents aux provinces et aux territoires pour éliminer les droits de scolarité. Le gouvernement fédéral assume 50 % des coûts, tandis que les autorités provinciales et territoriales s'engagent à assumer leur part de ces coûts et à respecter la *Loi sur l'éducation postsecondaire* qui est proposée. **Coût** : 2,6 milliards de dollars par année.
2. Rétablir les transferts fédéraux aux provinces et aux territoires pour l'éducation postsecondaire au niveau de 1992 pour tenir compte des compressions budgétaires de 2,29 milliards de dollars appliquées en 1996 et de la croissance des inscriptions et de l'inflation depuis cette époque. Avec un financement fédéral actuel de 4,3 milliards de dollars, il reste un déficit annuel de 2,6 milliards de dollars. **Coût** : 6,9 milliards de dollars par année (dont 4,3 milliards de dollars en financement actuel, plus un financement supplémentaire de 2,6 milliards de dollars).
3. Soutenir les étudiants qui ont dû s'endetter pour obtenir leur diplôme en éliminant les taux d'intérêt sur les prêts directs par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et en offrant une aide de deuxième étape à tous les emprunteurs du PCPE cinq ans après l'obtention de leur diplôme (y compris la réduction du principal de la dette). **Coût** : 1,15 milliard de dollars

Recommandation 2 : Des mesures audacieuses de lutte contre les changements climatiques

1. Une stratégie de décarbonisation entièrement financée, semblable au « Nouveau pacte vert », visant à limiter certaines des répercussions les plus dévastatrices des changements climatiques pour notre génération et celles à venir, tout en plaçant la justice pour les Autochtones, les travailleurs et les pauvres au centre de la transition vers une économie verte. Cette approche comprendrait un financement fédéral pour les établissements postsecondaires qui font de la recherche et de l'innovation sur un avenir énergétique renouvelable, y compris le recyclage des travailleurs vers des emplois verts. **Coût** : minimum de 5 % du PIB par année

Recommandation 3 : Décolonisation de l'éducation

1. Investir des fonds supplémentaires à ceux qui ont été alloués dans le budget de 2019 pour éliminer complètement l'arriéré de demandes présentées au titre du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP), soit 228,3 millions de dollars sur trois ans.
2. Conformément au projet de loi C-91 : Loi concernant les langues autochtones, affecter des fonds à l'élaboration de matériel didactique et de cours de langue autochtones au niveau postsecondaire. **Coût** : 10 millions de dollars par année.

Recommandation 4 : Étudiants de cycles supérieurs et recherches

1. Accroître l'admissibilité aux bourses d'études canadiennes pour les étudiants de cycles supérieurs. **Coût** : 25 millions de dollars par année.
2. Envisager la création de bourses de recherche dédiées aux étudiants autochtones et étrangers.

Recommandation 5 : Amélioration des moyens de soutien en matière de soins de santé et de santé mentale

1. Allouer 300 millions de dollars sur deux ans à un fonds voué à l'amélioration des services de santé mentale sur les campus. Le fonds, inspiré du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, permettrait aux établissements d'études postsecondaires de présenter des demandes de subvention fédérale afin d'améliorer les services de santé mentale sur les campus. **Coût** : 600 millions de dollars sur deux ans.
2. Créer un volet consacré à la santé mentale pour assurer la promotion continue de la santé mentale et le traitement rapide des maladies mentales au moyen d'un programme national, conformément aux principes et aux critères de la *Loi canadienne sur la santé*. **Coût** : 350 millions de dollars sur trois ans.
3. Créer un régime national d'assurance-médicaments à payeur unique pour réduire les coûts et améliorer les résultats pour la santé. **Coût** : 11,5 milliards de dollars par année.

Recommandation 6 : Équité pour les étudiants étrangers

1. Accorder l'admissibilité au programme Emplois d'été Canada aux étudiants étrangers.
2. Dans le cadre de ses fonctions en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, le gouvernement fédéral devrait exiger des provinces et des territoires qu'ils offrent les mêmes soins de santé publics aux étudiants étrangers qu'aux résidents canadiens.

Recommandation 7 : Soutien aux parents et aux enfants

1. Mettre en œuvre un programme universel de garde d'enfants à l'échelle nationale conformément au Plan pour des services de garde éducatifs abordables pour tous d'Un enfant, Une place. **Coût** : 1 milliard de dollars la première

année, puis 1 milliard de dollars par année jusqu'à ce que les fonds consacrés au programme atteignent 1 % du PIB¹.

PARTIE 2 : CONTEXTE ET EXPLICATION

Recommandation 1 : Système d'éducation postsecondaire universellement accessible

Pour assurer la compétitivité du Canada, nous avons besoin de gens instruits qui participent activement à notre économie. Nous devons exploiter le potentiel des membres les plus talentueux de notre société, et non seulement celui des plus riches. Pour atteindre cet objectif, il faut s'attaquer au sous-financement chronique de l'éducation postsecondaire. Dans un pays où la grande majorité des nouveaux emplois exigent des études postsecondaires, nous devons éliminer l'endettement des étudiants et les taux d'intérêt injustes sur les prêts étudiants. Ils découragent les personnes à faible revenu de poursuivre des études supérieures et étouffent les dépenses de consommation, les investissements et l'innovation.

En 2015, la dette envers le Programme canadien de prêts aux étudiants a atteint 19 milliards de dollars² et la dette étudiante publique totale se situe à 36 milliards de dollars. Le financement de l'éducation postsecondaire sous forme de prêts aux étudiants est inéquitable et exige des étudiants issus de familles à revenus modiques et moyens de payer davantage pour leur éducation par rapport aux étudiants qui ont les moyens de payer le plein montant dès le début. Un étudiant qui devra emprunter 30 000 \$ pour financer ses études devra payer un montant supplémentaire de 10 318 \$ sur dix ans en raison des intérêts accumulés sur son emprunt³. Bien que des mesures aient été prises dans le budget de 2019 pour régler ce problème en réduisant les taux d'intérêt des prêts étudiants, les étudiants qui n'ont pas les moyens de payer les frais initiaux continueront de payer une somme supplémentaire de 2 000 \$ pour leurs études pendant la durée de leur prêt.

Le budget de 2020 donne l'occasion au gouvernement d'offrir un nouveau financement et de réaffecter les fonds actuels de sorte que les dépenses fédérales créent un système d'éducation postsecondaire accessible pour tous.

Recommandation 2 : Des mesures audacieuses de lutte contre les changements climatiques

Conformément à la recommandation du Réseau pour une économie verte de créer 1 million d'emplois climatiques et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 25 à 35 %, d'investir un minimum de 5 % du PIB annuellement sur cinq ans et, par la suite, d'investir davantage dans « les projets publics d'énergie renouvelable [énergie éolienne, solaire et géothermique], l'efficacité énergétique par la modernisation des bâtiments, l'amélioration et l'expansion du transport en commun et dans un train à grande vitesse entre les villes à l'intérieur des corridors urbains⁴. »

Recommandation 3 : Décolonisation de l'éducation

Pour renforcer la compétitivité du Canada, il faut mobiliser tous les membres de notre société afin d'exploiter leurs talents et leur productivité, de stimuler l'innovation et de promouvoir l'unité sociale grâce à de nouvelles façons de penser, d'apprendre et de communiquer. Il est donc impératif de continuer à rendre l'éducation plus inclusive pour les apprenants autochtones et de combler les écarts de scolarisation entre les Autochtones et les non-Autochtones. Selon le Centre d'étude des niveaux de vie d'Ottawa, par exemple, « le produit intérieur brut (PIB) du Canada serait supérieur de 36,4 milliards de dollars en 2031 si l'on comblait l'écart de scolarisation pour les Autochtones et les écarts connexes relatifs aux taux d'emploi et au revenu selon le niveau d'emploi⁵. »

Les étudiants ont été heureux de voir que le budget de 2019 prévoit divers investissements dans le secteur postsecondaire pour les étudiants des Premières Nations, métis et inuits. Plus précisément, 327,5 millions de dollars sur cinq ans au PAENP pour les apprenants des Premières nations, 125,5 millions de dollars sur dix ans pour les étudiants inuits et 362 millions de dollars sur dix ans pour l'accès des étudiants métis aux études postsecondaires. Toutefois, dans le budget de 2020, nous espérons voir une injection annuelle supplémentaire de 76,1 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour répondre à la croissance rapide de ce groupe démographique d'apprenants et pour éliminer l'arriéré de demandeurs de programme.

¹ Child Care Now. (2019). « The Affordable Child Care For All Plan ». <https://timeforchildcare.ca/the-affordable-child-care-for-all-plan/>

² Bureau du surintendant des institutions financières (Bureau de l'actuaire en chef). Rapport actuariel sur le Programme canadien de prêts aux étudiants (Ottawa : juin 2015).

³ *Ibid.*

⁴ Réseau pour une économie verte. (2015). « GEN's One Million Climate Jobs Challenge ». <https://greeneconomy.net.ca/one-million-climate-jobs-challenge/>

⁵ Calver, Matthew. (2015). *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada: Assessing Progress and Estimating the Economic Benefits*. Centre d'étude des niveaux de vie : Ottawa.

De plus, comme l'a souligné la Commission de vérité et réconciliation, les établissements d'études postsecondaires ont un rôle important à jouer pour honorer et préserver les langues et les cultures autochtones. Avec le *projet de loi C-91*, le gouvernement a accordé la priorité à la préservation et à la promotion des langues autochtones. Toutefois, le secteur postsecondaire a un rôle précis à jouer. À cette fin, nous recommandons l'allocation de 10 millions de dollars pour l'élaboration de programmes d'études adaptés à la culture au niveau postsecondaire, notamment des cours et des programmes liés aux langues, aux cultures et à l'histoire autochtones.

Recommandation 4 : Étudiants de cycles supérieurs et recherches

L'engagement pris à l'égard de la recherche fondamentale dans le budget de 2018 contribue grandement à assurer l'innovation et la compétitivité du Canada. Il est également important de veiller à ce que les groupes historiquement sous-représentés aient les moyens et les incitatifs nécessaires pour poursuivre des études supérieures, tant sur le plan de l'égalité des chances que dans le but d'apporter des perspectives diverses aux défis sociaux et technologiques auxquels les Canadiens doivent faire face dans un système mondial de plus en plus complexe et concurrentiel.

Grâce à une admissibilité accrue aux bourses d'études canadiennes en fonction des besoins, un plus grand nombre d'étudiants sous-représentés pourraient poursuivre des études supérieures, et les étudiants de cycle supérieur pourraient se concentrer sur l'achèvement de leurs projets de recherche. À son tour, une main-d'œuvre canadienne plus instruite et diversifiée alimenterait la recherche et l'innovation dans les deux secteurs, public comme privé. Dans le même ordre d'idées, la création de bourses de recherche dédiées aux étudiants autochtones et aux étudiants étrangers servirait à appuyer la diversité des perspectives et des solutions aux problèmes qui sont essentielles pour assurer la compétitivité du Canada.

Recommandation 5 : Amélioration des moyens de soutien en matière de soins de santé et de santé mentale

Pour assurer la compétitivité du Canada, il faut une main-d'œuvre en santé, autant sur le plan physique que mental. Les premières expériences de vie et l'accès aux soins de santé ont une influence importante sur la productivité de la main-d'œuvre⁶. Il est donc essentiel que les étudiants et leur famille aient accès à des soins adéquats, y compris des soins psychologiques, sur les campus et ailleurs.

Au printemps 2016, plus de 43 000 étudiants provenant de plus de 42 établissements d'études postsecondaires partout au pays ont répondu au National College Health Assessment. Cette enquête a révélé ce qui suit, au cours des 12 derniers mois : 89,5 % des répondants se sentaient surchargés, 59,6 % trouvaient que la situation était sans espoir, 73,7 % se sentaient très tristes, 44,4 % se sentaient si déprimés qu'ils avaient du mal à s'adapter au quotidien et 13 % avaient réellement pensé au suicide⁷.

Les contraintes structurelles et financières imposées aux établissements postsecondaires ont nui à leur capacité de fournir les services de santé mentale nécessaires. Les besoins pour des services de santé mentale devançant largement la prestation de ces services, comme en témoignent les listes d'attente qui s'allongent et les restrictions en matière de services sur les campus.

Recommandation 6 : Équité pour les étudiants étrangers

Collectivement, les étudiants étrangers apportent une contribution économique importante. En fait, les dépenses annuelles totales des étudiants étrangers, ainsi que de leurs amis et des membres de leur famille en visite, s'élevaient à 11,4 milliards de dollars en 2014. Chaque année, les dépenses des étudiants étrangers soutiennent plus de 100 000 emplois équivalents temps plein⁸. De plus, les étudiants étrangers contribuent à la diversité de nos campus, car ils offrent des points de vue supplémentaires et des points de vue critiques. Cet apport illustre à quel point il est essentiel pour le Canada de se distinguer comme destination attrayante pour les étudiants du monde entier.

Les politiques provinciales en matière de frais de scolarité différentiels ont créé un système où les étudiants étrangers paient de trois à quatre fois plus en frais de scolarité pour la même éducation que leurs pairs canadiens. Cette triste réalité, conjuguée au stress d'être loin de son pays d'origine, peut engendrer d'autres problèmes pour le bien-être et accroître le besoin d'avoir une sécurité d'emploi.

⁶ Agence de la santé publique du Canada. Mai 2009. *Investir en prévention : la perspective économique*. Gouvernement du Canada.

⁷ American College Health Association. (2016).

⁸ Impact économique de l'éducation internationale au Canada – Mise à jour 2016. Affaires mondiales Canada.
<http://www.international.gc.ca/education/report-rapport/impact-2016/index.aspx?lang=fra>.

À l'heure actuelle, les étudiants étrangers ne sont pas admissibles au programme Emplois d'été Canada, une restriction qui pourrait et devrait être supprimée. De plus, la santé et le bien-être des étudiants qui étudient au Canada devraient être une considération d'intérêt public. Par conséquent, nous recommandons que, dans le cadre de ses fonctions en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, le gouvernement fédéral exige que les provinces et les territoires offrent aux étudiants étrangers les mêmes soins de santé publics que ceux qui sont offerts aux résidents canadiens.

Recommandation 7 : Soutien aux parents et aux enfants

Selon l'OCDE, les familles canadiennes consacrent près du quart de leur revenu à la garde d'enfants, soit beaucoup plus que les pays comparables. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada se classe au dernier rang pour le financement des services de garde. Depuis 2014, les frais de garde d'enfants au Canada ont augmenté trois fois plus vite que le taux d'inflation.

Les parents étudiants doivent faire face à des obstacles particuliers qui peuvent les empêcher d'accéder à des études postsecondaires et de les terminer, notamment le manque de services de garde abordables et de qualité, l'absence d'espaces conviviaux pour les enfants sur les campus et des horaires scolaires qui ne correspondent pas aux besoins des parents et des enfants.

Pour que les services de garde abordables, accessibles et sécuritaires deviennent une réalité pour les parents canadiens, y compris les parents étudiants, le gouvernement fédéral devrait s'appuyer sur les ententes bilatérales existantes avec les provinces et les territoires et augmenter graduellement le financement de la garde des jeunes enfants pour qu'il atteigne au moins 1 % du PIB. La prestation de services de garde publics et universels contribuerait à garantir la compétitivité du Canada en permettant aux parents, et surtout aux femmes, d'avoir l'option de rester sur le marché du travail et de se concentrer sur leur carrière et, par conséquent, de maximiser leur productivité au sein de l'économie canadienne.